



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- Travail Alternatif Payé à la Journée -
UN DISPOSITIF EN PLEIN ESSOR



Présentation et évaluation franco-québécoise du dispositif

MILDECA | Mission interministérielle de lutte contre
les drogues et les conduites addictives

1 TAPAJ EN CINQ POINTS



- ▶ TAPAJ (Travail Alternatif Payé à la Journée) a été initialement déployé à Montréal par Spectre de rue (organisme communautaire de réduction des risques), puis à Bordeaux en France.
- ▶ Le dispositif TAPAJ est une innovation sociale. Il a été créé pour répondre aux problématiques des jeunes de 16 à 25 ans, sans ressources, en grande précarité ou désocialisés, confrontés à des problèmes d'addiction ou de dépendance. Le travail est conçu comme un levier de changement et non pas uniquement comme une finalité. Il a été repéré par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) dès le début de son développement par le Comité d'études et d'information sur les drogues (CEID) de Bordeaux en 2012-2013. La MILDECA a ensuite soutenu le déploiement de TAPAJ en France via la Fédération Addiction et financé la première évaluation du dispositif bordelais ainsi que la présente évaluation française¹. TAPAJ a parallèlement fait l'objet d'une évaluation comparative Bordeaux-Montréal² pendant la même période. Au moment de l'évaluation en 2018-2019, TAPAJ est déployé dans plus d'une vingtaine de villes. Le chemin parcouru témoigne d'une reconnaissance institutionnelle et interministérielle de TAPAJ (partenariat avec le CIPDR³, la DIHAL⁴, la DGCS⁵ et au plan local avec les ARS⁶, les DREETS⁷...) jusqu'à son intégration plus récente dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et le portage par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion (DGEFP⁸). La création de l'association TAPAJ France en 2016 a constitué une étape déterminante pour structurer, animer et développer le réseau TAPAJ.
- ▶ TAPAJ est un dispositif particulièrement attractif pour un public jeune marginalisé consommateur de drogues qui n'est pas en capacité d'accéder directement aux dispositifs classiques d'insertion. Sa conception le rend :
 - **Facile d'accès** : car ne requérant aucun prérequis à l'entrée, l'inscription peut se faire très rapidement et les chantiers proposés aux jeunes ne demandent pas de qualification particulière.
 - **Valorisant** : car proposant des postes considérés comme des emplois à part entière, le jeune perçoit un salaire à la journée qui peut se substituer en partie aux ressources de la « manche ».
 - **Acceptable** : car n'imposant au jeune aucun renoncement ni aucune rupture avec sa façon d'être ou son mode de vie dans la rue.
 - **Adapté** : car permettant une approche de réduction des risques et des dommages progressive (TAPAJ comporte 3 phases présentées dans le schéma ci-après) et globale, touchant à tous les domaines de la vie des jeunes : logement, hygiène, sociabilité...

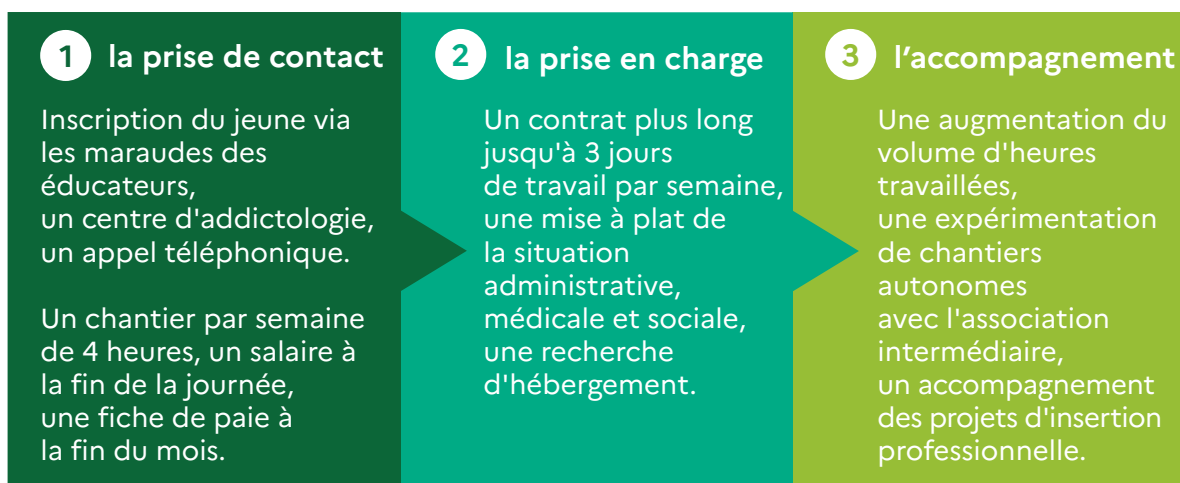


Schéma 1 : Présentation des trois phases du dispositif TAPAJ

1 Recherche évaluative par le laboratoire C3S de l'Université de Franche-Comté sous la direction de Gilles Ferreol

2 Recherche évaluative commanditée par la Chaire de recherche en toxicomanie de l'Université de Sherbrooke, Santé Canada et le Ministère de la santé et des services sociaux du Québec (programme PUDS), menée par Pre Karine Bertrand et Ana Cecilia Villela Guilhon, doctorante, Université de Sherbrooke

3 Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation

4 Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

5 Direction générale de la cohésion sociale

6 Agence régionale de santé

7 Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

8 Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

► Profils des « Tapajeurs » :

- **Des jeunes de 16 à 25 ans en errance** : un public majoritairement en rupture familiale, marginalisé, sans domicile fixe, souffrant de différentes formes d'addictions.
- **Des jeunes des quartiers défavorisés**, rencontrant des difficultés sociales et d'insertion professionnelle, consommateurs de substances psychoactives.

► TAPAJ s'appuie sur un modèle économique novateur :

- Le CEID de Bordeaux, acteur de terrain spécialisé dans l'addictologie a mis au point, adapté et expérimenté TAPAJ en s'inspirant du dispositif québécois.
- TAPAJ n'est pas un contrat aidé financé par l'Etat, mais fonctionne sur la base d'une recherche de fonds auprès de divers acteurs. Son développement s'appuie sur les synergies entre le monde économique, le secteur médico-social et celui de l'insertion.
- L'écosystème de TAPAJ est large et comprend des grandes entreprises, privées et publiques, des fondations, des collectivités locales et s'inscrit dans une dynamique locale institutionnelle et associative.
- L'économie sociale et solidaire joue un rôle déterminant au travers du partenariat entre les acteurs de l'addictologie et les associations intermédiaires.

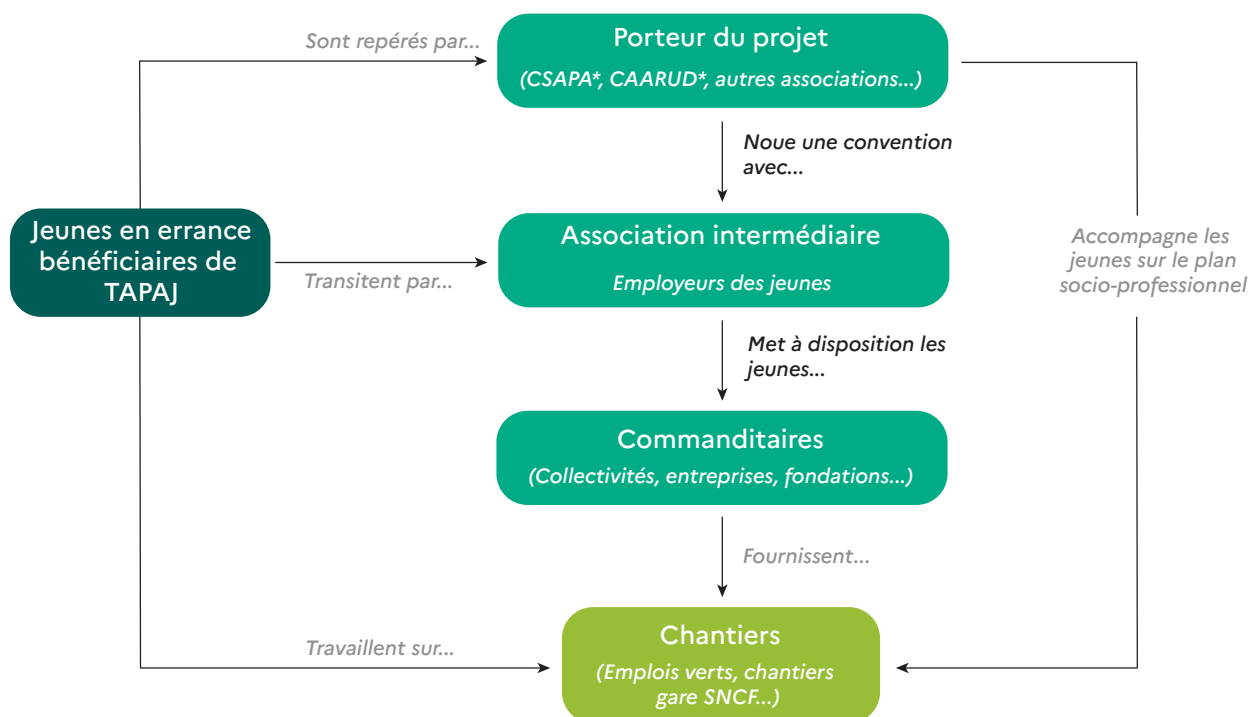


Schéma 2 : Présentation de la structuration du dispositif TAPAJ

* CSAPA : Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

CAARUD : Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues

2

LES « FONDAMENTAUX » DU DISPOSITIF

Un dispositif s'appuyant sur la démarche de « l'aller vers » le public jeune concerné	<ul style="list-style-type: none"> • En adoptant une posture d'écoute attentive • En encourageant une logique de co-construction en lien avec le parcours du Tapajeur
Un dispositif à « bas seuil d'exigence »	<ul style="list-style-type: none"> • En favorisant sans conditions préalables l'accès au dispositif, en n'imposant aucun arrêt des consommations ou rupture avec les modes de vie antérieur et en faisant preuve de souplesse et de progressivité
Un dispositif se basant sur les principes de la réduction des risques et des dommages	<ul style="list-style-type: none"> • En faisant du travail un moyen et non pas un objectif, le jeune devenant ainsi acteur de l'amélioration de sa situation sociale et sanitaire
Un dispositif visant une prise en charge globale et adaptée	<ul style="list-style-type: none"> • En tenant compte des problèmes sanitaires, sociaux et familiaux auxquels sont confrontés les jeunes et en proposant une porte d'entrée vers le soin
Un dispositif faisant appel à l'entretien de « côte-à-côte »	<ul style="list-style-type: none"> • En développant le « faire avec » et en tenant compte du profil et de l'expérience de vie du Tapajeur • En accompagnant le Tapajeur dans toutes les étapes du dispositif, au-delà de la simple prescription
Un dispositif encourageant le développement du pouvoir d'agir	<ul style="list-style-type: none"> • En aidant le jeune à prendre conscience de ses capacités et potentialités et en valorisant ses compétences
Un dispositif fondé sur les techniques psychosociales de l'engagement	<ul style="list-style-type: none"> • En facilitant le renforcement de la motivation personnelle

Ces « fondamentaux » ressortent bien dans la description que les Tapajeurs font du dispositif TAPAJ, qui permet selon eux notamment de :

- **Regagner en estime de soi** : « ici je vauX quelque chose, j'ai toute ma place » (Yann).
- **Reprendre confiance dans l'adulte** : « on a plus confiance en lui qu'avec toute autre personne » (Suzanne).
- **Se reconnecter au monde et à ses institutions** : « J'ai commencé en avril. Ils m'ont mis en face d'eux et après ça, ils expliquent que la phase trois c'est le projet de formation. [...] J'ai commencé la formation hier [...] avec une possibilité d'embauche après » (Camille).

3

TAPAJ, UN DISPOSITIF EN PLEIN ESSOR

- ▶ De 2015 à 2017, 1 103 jeunes (dont 77 % d'hommes) ont pu bénéficier du dispositif. Actuellement, ils sont plus de 2 500 TAPAJeurs.
- ▶ Sur cette même période, 33 526 heures de contrats (50 000 en 2019) ont été conclues avec une quarantaine de partenaires employeurs (75 en 2018) : entreprises (Effia, Suez, Auchan, Vinci...), collectivités territoriales (CCI⁹, CCAS¹⁰, Communautés d'agglomération...), bailleurs, justice, fondations ou mécénats.
- ▶ Une quinzaine d'associations sont partie prenante, les porteurs pouvant être des CAARUD, des CSAPA ou, plus rarement, les deux.

⁸ Chambres de commerce et d'industrie

⁹ Caisse centrale d'activités sociales

Année	Nombre de sites (programmes pilotes)	Nouveaux venus
2012	1	Bordeaux
2013	1	Bordeaux
2014	1	Bordeaux
2015	10	Créteil, Metz, Paris 19 ^{ème} , Strasbourg, Toulouse, Marseille, Massy-Palaiseau, Nice, Pau
2016	10	Créteil, Metz, Paris 19 ^{ème} , Strasbourg, Toulouse, Marseille, Massy-Palaiseau, Nice, Pau
2017	18	Nantes, Lille, Dijon, Besançon, Mulhouse, Saint-Etienne, Montpellier, Montargis
2018	24	Mont-de-Marsan, Montauban, Bourges, Evreux, Avignon, Orléans

A ce jour et dans le cadre de l'intégration de TAPAJ dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté qui a considérablement accru les moyens de déploiement, **42 sites ont mis en place le dispositif et plusieurs autres villes sont candidates.**

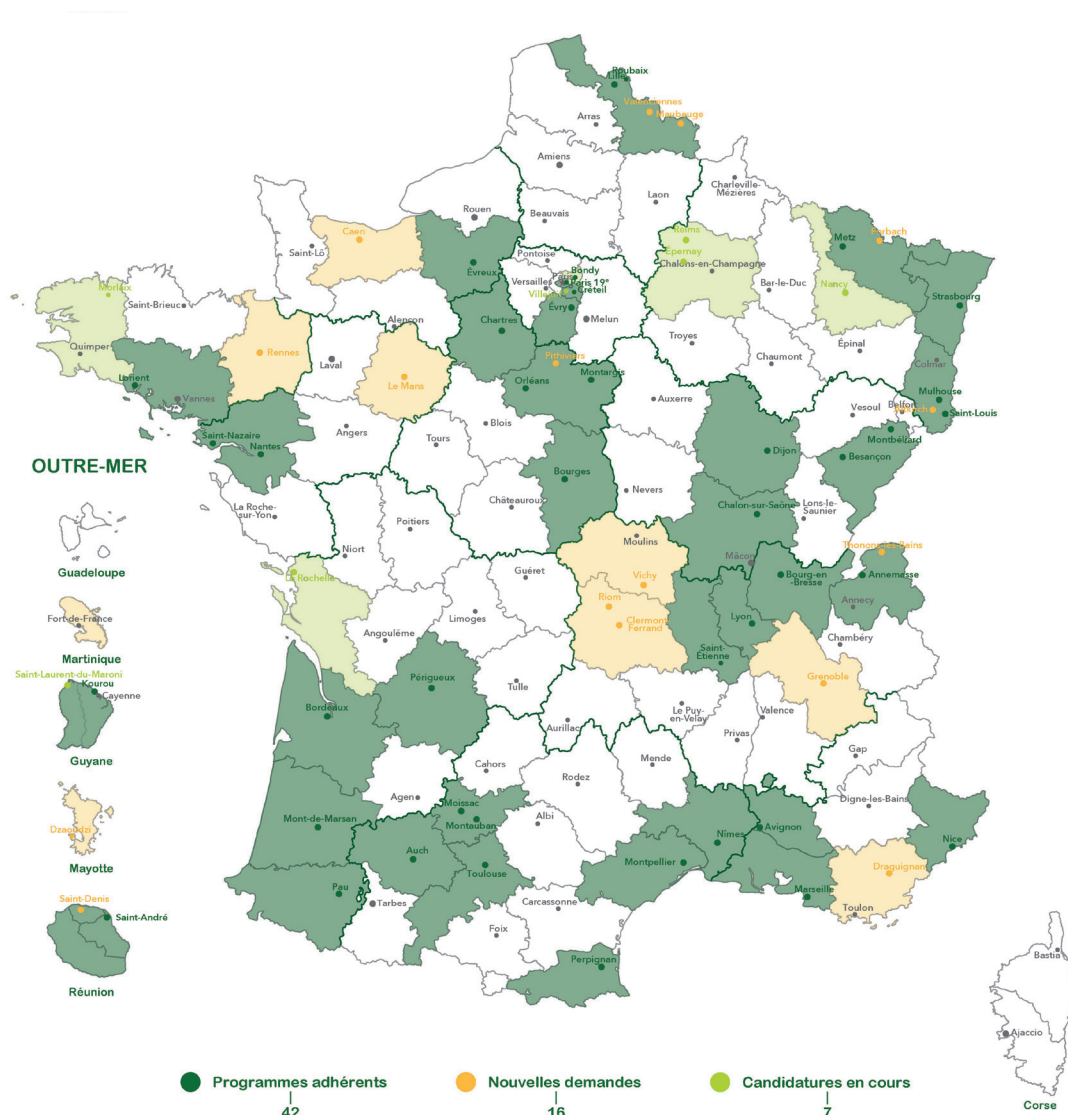


Schéma 3 : Carte de France du déploiement du dispositif TAPAJ (avril 2021)

4

CE QUE NOUS MONTRE L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF TAPAJ EN FRANCE ET AU QUÉBEC

1_L'évaluation du dispositif TAPAJ en France

L'évaluation du dispositif permet de suivre, au fil du temps, l'évolution de la situation des jeunes avant, pendant et après le programme, au travers de plusieurs critères d'évaluation.

Cette analyse dite trajectorielle est essentielle pour mesurer l'impact du dispositif TAPAJ sur le parcours du jeune et sur sa capacité à construire un nouveau projet de vie en plus grande autonomie.

Une analyse a en particulier été réalisée auprès de 55 Tapajeurs présents dans sept sites TAPAJ combinant des problématiques différentes (dont Bordeaux, Marseille, Créteil et Metz). Pour ce faire, divers outils de la démarche qualitative ont été mobilisés : observations de terrain, récits de vie, entretiens semi-directifs ou tables rondes.

Les critères choisis par l'évaluateur pour apprécier l'évolution des jeunes, avant, pendant et à l'issue du dispositif sont au nombre de huit (consommation de substances psychoactives ; situation sanitaire ; attitude par rapport au travail ; logement ; situation administrative ; mode de vie ; comportement et relations sociales ; hygiène/soin de soi). Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous et ont pour but d'objectiver l'évolution de la situation des jeunes Tapajeurs.

Consommation de substances psychoactives	Consommation illégale Forte dépendance Polyconsommation	Dépendance principalement vis-à-vis d'un produit	Vulnérabilité à un produit, sans surconsommation	Consommation plus modérée	Sans consommation
Situation sanitaire	Aucun suivi médical	Suivi médical d'urgence uniquement	Suivi médical très occasionnel	Suivi médical par un médecin généraliste	Suivi médical régulier avec spécialistes
Attitude par rapport au travail	Illégalité	Aux marges	Sans emploi mais bénéficiant des aides	Intérimaires, petites vacances	CDD, CDI, etc.
Logement	Sans domicile fixe, squat irrégulier	Squat régulier, habitat précaire	Centre social, etc.	Proches (famille ou amis)	Logement autonome
Situation administrative	Aucune démarche, y compris avec incitations	Aucune démarche (sans incitation)	Obtention d'un document/information par intérêt immédiat ou sans démarche personnelle	Obtention d'un document/information par volonté d'amélioration	Obtention de plusieurs documents/information par volonté d'amélioration
Mode de vie	Illégalité ou aucune sociabilité	Pratiques aux marges ou sociabilité réduite	A la charge de : famille, centres d'aides, etc.	Recherche d'insertion	Autonomie normative et implication
Comportement et relations sociales	Comportement associable	Comportement égocentrique	Passivité, retrait, etc.	Reconstruction identitaire	Sociabilité et engagement
Hygiène / soin de soi	Abandon	Négligence	Peu/Pas d'efforts notables	Quelques efforts	Prendre soin de soi pour les autres

Schéma 4 : Grille d'évaluation du parcours du Tapajeur à partir de huit critères

En se basant sur cette grille d'évaluation, on estime à partir du rapport entre situation initiale et situation de sortie que le dispositif TAPAJ a un effet salvateur avec, en moyenne, **une amélioration notable des conditions de vie des Tapajeurs** (en considérant à la fois l'ensemble des Tapajeurs impliqués dans l'évaluation et tous critères confondus).

Toutefois, l'analyse trajectorielle par critère met en évidence que **cette amélioration ne concerne pas les huit critères avec la même intensité** (voir schéma 5 page suivante) : **une amélioration notable est perceptible tout particulièrement pour le travail, le comportement et les relations sociales ainsi que pour l'hygiène/soin de soi**. On observe ainsi que la plupart des bénéficiaires du dispositif TAPAJ ont évolué positivement au regard de plusieurs des critères considérés. Néanmoins, les parcours et trajectoires sont diversifiés et les améliorations constatées concernant des dimensions de vie sont différentes d'un Tapajeur à l'autre.

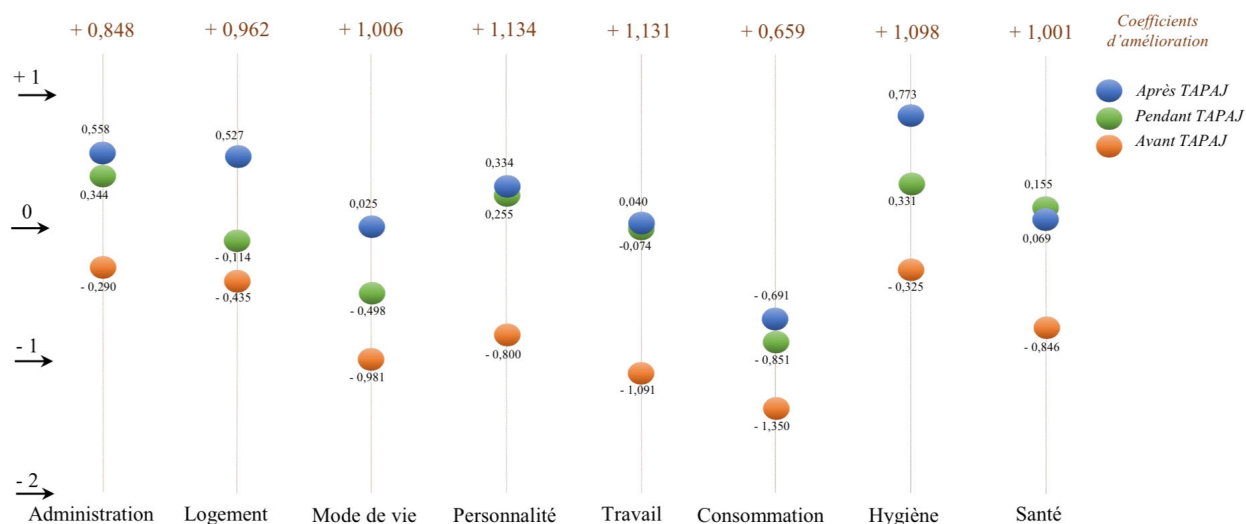


Schéma 5 : Analyse trajectorielle des Tapajeurs, multisé

L'évaluation d'ensemble du dispositif permet de démontrer que :

- Plus de 60% des Tapajeurs connaissent une amélioration globale de leurs situations tandis que pour près d'un tiers, la situation ne s'est améliorée que pour certains postes (variant notamment selon le profil du jeune au moment de l'entrée dans le dispositif).
- Seule une minorité fait état d'une détérioration ou d'une stagnation de leur situation par rapport à leur situation initiale.

LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE POUR LES PORTEURS DU DISPOSITIF

- Des moyens humains suffisants au sein de la structure médico-sociale, la création éventuelle de postes dédiés au dispositif TAPAJ, une équipe de travail investie et un soutien hiérarchique de la direction.
- Un solide ancrage de terrain et un environnement réactif, tant professionnel qu'institutionnel.
- La capacité à nouer des partenariats avec le monde de l'entreprise pour identifier les gisements d'emplois, à rechercher des financements auprès de divers partenaires et à recourir au mécénat.
- Des financements récurrents et pérennes qui permettent au modèle économique de fonctionner.
- Un processus d'évaluation permanent.

LES FREINS ET OBSTACLES POUVANT S'OPPOSER AU DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF PAR LES PORTEURS

- Des risques liés au *turnover* des intervenants ou à des sous-effectifs dans les structures médico-sociales et/ou un soutien insuffisant des responsables de l'association porteur du projet.
- Des compétences et des pratiques professionnelles nouvelles à acquérir par les éducateurs.
- Des partenariats parfois difficiles à trouver et à stabiliser dans le temps et par conséquent la difficulté à disposer de commandes de chantiers régulières permettant la participation des jeunes au dispositif et leur évolution dans les différentes phases de TAPAJ.
- Un public de bénéficiaires qui peut être stigmatisé.
- Un possible désengagement des financeurs ou des commanditaires.

2_ Les résultats de l'évaluation québécoise : une approche centrée sur les jeunes tout en prenant en compte l'ensemble des partenaires et mécanismes du dispositif

L'étude québécoise analyse les différents aspects de TAPAJ : modélisation du dispositif, définition des profils et du parcours des jeunes, évaluation des effets de TAPAJ et pistes d'amélioration du point de vue des jeunes.

POPULATION CIBLE	OBJECTIFS D'INTERVENTION	STRUCTURE
Jeunes en situation de précarité sociale	<ul style="list-style-type: none"> Soutien financier pour répondre aux besoins de base Mettre en action et avoir une occupation Améliorer confiance en soi et fierté Offrir une stabilité et une routine Développer des compétences professionnelles et sociales Réduire la stigmatisation Offrir du soutien et de l'aide en respectant le rythme de la personne 	<ul style="list-style-type: none"> Coordonateur.trice, intervenants Acteurs psychosociaux Collaborateurs Employeurs Associations intermédiaires - Emploi (France) Local Equipements
PROBLÈMES CIBLÉS	BUT ULTIME	APPROCHES ET INTERVENTIONS
<ul style="list-style-type: none"> Pauvreté Barrières à l'emploi Barrières à l'accès aux services sanitaires et psychosociaux Marginalisation Diminution de certaines pratiques, comme la quête d'activités illégales, ainsi que la nuisance publique 	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la réponse aux besoins de base Autonomisation Améliorer la santé globale et les conditions de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Travail de proximité Bas seuil (accès rapide, procédures simples, tolérance pour la consommation, payé à la journée) Deux ou trois volets: <ul style="list-style-type: none"> Plateaux de travail payés à la journée Intensification (contrats) Insertion socio-professionnelle
		PROCESSUS CLINIQUES
		<ul style="list-style-type: none"> Etablir une relation de confiance et socialiser avec les autres participants Etablir une relation de confiance avec les intervenants Accompagner sur les plateaux de travail Soutien global et individualisé, et accompagnement vers les ressources Processus progressif Approche axée sur les forces et l'<i>empowerment</i> Faciliter l'expérience de succès au travail

Schéma 6 : Modèle logique du dispositif TAPAJ

LE PROFIL ET LE PARCOURS DES JEUNES INCLUS DANS LE DISPOSITIF À MONTRÉAL

Les résultats préliminaires de l'étude de cohorte en cours à Montréal¹¹ permettent de décrire le profil des jeunes ayant rejoint le dispositif TAPAJ au sein de la structure Spectre de rue à Montréal. Les premiers résultats montrent que l'âge moyen des participants est de 25 ans et que 79,3% d'entre eux sont de sexe masculin. Un peu moins de la moitié des jeunes ont un niveau d'études inférieur au collège. La principale source de revenus est pour la plupart d'entre eux d'origine légale, mais elle provient de sources illégales pour une minorité (le vol/recel/la fraude, la vente de drogues, le travail du sexe). Par ailleurs, les conduites addictives sont présentes chez de nombreux jeunes : **plus des deux tiers présentent une consommation de cannabis à risque ou problématique** selon l'outil validé ASSIST, soit respectivement 58% et 9,8%. Un bon nombre de jeunes rapportent aussi une consommation à risque d'amphétamines (33,3%), de cocaïne (25,9%) et d'alcool (20,7%).

LES RAISONS PRINCIPALES DE LA PARTICIPATION DES JEUNES AU DISPOSITIF : LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE QUALITATIVE

Le volet qualitatif repose sur des récits de pratiques. L'échantillon est composé de 23 participants dont l'âge moyen est 24,5 ans. La majorité des participants est de genre masculin (82,6%). Un peu plus de la moitié des jeunes n'ont pas terminé le collège (52,2%) et plus de la moitié des jeunes (65,2 %) ont déjà été sous la protection de la jeunesse, ces derniers ayant aussi été la plupart du temps placés (52,2%). Par ailleurs, les jeunes affirment avoir plusieurs sources de revenus : presque la moitié (47,8%) ont reçu la prestation du Programme d'aide sociale dans les trois derniers mois et 30% ont fait la quête.

10 Bertrand et al., 2020

Il ressort de cette étude que la raison principale qui attire les jeunes vers TAPAJ est un besoin urgent d'argent, et la possibilité d'y accéder sans avoir recours à des activités illégales ou à la marge de la légalité (quête, travail du sexe, vente de drogues). TAPAJ constitue donc un dépannage économique très important pour les jeunes. Cependant, TAPAJ représente aussi une source de soutien, qui peut se traduire par une absence de préjugés auxquels ils sont souvent exposés dans la rue. Par ailleurs, l'ambiance a été mentionnée par tous les jeunes rencontrés comme une importante raison de venir à TAPAJ. En effet, même si les tâches effectuées ne sont pas toujours plaisantes, l'ambiance permet aux jeunes d'avoir une expérience agréable, où ils se sentent écoutés, compris et acceptés. Les intervenants jouent un rôle essentiel pour créer cette ambiance et pour favoriser les bonnes relations de travail.

Par ailleurs, certains jeunes soulignent **les effets positifs pour leur santé mentale** (avoir une occupation, diminution de l'autocritique voire augmentation de l'estime de soi, ou encore réduction du sentiment d'isolement). Certains jeunes apprécient surtout le fait que le dispositif TAPAJ leur permet un retour graduel et souple sur le marché de travail. Une bonne partie des jeunes ont également des liens depuis longtemps avec le dispositif. Ils y ont recours au moment où ils sont prêts à faire des démarches plus importantes en faveur de changements dans leur vie (incluant notamment le fait de payer des contraventions/amendes reçues par le passé, retourner à l'école, obtenir un logement plus permanent, faire diverses démarches administratives, etc.).

PISTES D'AMÉLIORATION DE TAPAJ SELON LES JEUNES

- ▶ **Proposer une offre d'activités diversifiées et accessibles** : augmenter le nombre de jeunes accueillis dans le dispositif, le nombre de plateaux, la diversité des tâches offertes. La pérennisation du financement du dispositif TAPAJ demeure un enjeu qui compromet la stabilité et la diversité de l'offre de plateaux de travail et de contrats ainsi que l'accès à des intervenants de manière continue et stable dans le temps.
- ▶ **Maintenir la perspective du bas seuil d'exigences dans la durée** pour intégrer la population qui en a le plus besoin. TAPAJ respecte les valeurs d'offre de travail à bas seuil d'exigence par une population vulnérable. Il s'agit alors de veiller à maintenir l'accès à bas seuil d'exigence et la réduction des risques, par la consolidation de partenariats pertinents en lien avec les problématiques sociales et de santé rencontrées par les jeunes afin qu'ils soient soutenus dans leur démarche. Proposer des interventions de médiation au sein du milieu de travail fréquenté par ces jeunes pourrait être envisagé dans la continuité de ce qui existe déjà.
- ▶ **Maintenir et développer les liens au long cours avec les jeunes**. TAPAJ offre aux jeunes certaines activités (par exemple, des temps de repas collectifs, d'activités sportives et ludiques) hors du temps des plateaux de travail. Ces activités sont très appréciées par les jeunes et demeurent un outil important pour construire et maintenir le lien avec eux.
- ▶ **Diverses activités d'empowerment (renforcement des capacités) pourraient aussi s'ajouter selon l'intérêt des jeunes**. Il pourrait notamment être proposé des outils relatifs à la gestion des budgets personnels, des activités visant à l'information sur les droits, les devoirs, les démarches administratives et les instances de participation sociale.
- ▶ **Un arrimage plus rapproché avec d'autres organismes sociaux et de santé serait recommandé pour accompagner les jeunes et faciliter leur parcours entre les différents services dont ils pourraient avoir besoin** (banques alimentaires, services de logement, services gouvernementaux et le réseau de la santé).



En conclusion, l'intégration de TAPAJ en France dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté fixe de nouveaux objectifs ambitieux pour le développement des sites TAPAJ et l'insertion des jeunes. Il offre également de nouveaux moyens humains et financiers qui permettront de prendre en compte les évaluations pour améliorer le dispositif actuel.



MILDECA

Mission interministérielle de lutte contre les
drogues et les conduites addictives

Retrouvez-nous sur



@MILDECAgouv et drogues.gouv.fr



Les services du Premier ministre
sont labellisés Diversité-Égalité !